

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/07/24/2021032160/justel>

Dossier numéro : 2021-07-24/03

Titre

24 JUILLET 2021. - Arrêté royal portant approbation du Code de conduite de la Chambre nationale des notaires du 28 janvier 2021 précisant certaines modalités d'application du Règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679 (RGPD) pour les notaires, établi par la Chambre nationale des notaires

Source : JUSTICE

Publication : Moniteur belge du 09-08-2021 page : 82941

Entrée en vigueur : 19-08-2021

Table des matières

Art. 1-2

Texte

Article [1er](#). Le Code de conduite de la Chambre nationale des notaires du 28 janvier 2021 précisant certaines modalités d'application du Règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679 (RGPD) pour les notaires, établi par la Chambre nationale des notaires et qui est annexé au présent arrêté, est approuvé.

[Art.](#) 2. Le ministre qui a la Justice dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.